

LES FEMMES COMME AGENTS DE RECONCILIATION, DE PAIX ET DE DEVELOPPEMENT

Rev Pr Priscille Djomhoué

Texte publié en Anglais : "Women as Agent of Reconciliation and Peace", in Nicolas Otieno Editor, Africa Step Forth in Faith: Sub-themes in the Theological Imperatives of the AACC's Ninth General Assembly, Nairobi, AACC, 2008, p113-143.

Quand ils parlent de leurs femmes, nos amis malgaches affirment qu'elles sont divines, qu'elles sont descendues du ciel. Alors qu'on les dit souvent vulnérables et soumises, on les découvre, dans les pays des continents du Sud, entreprenantes, pétillantes, pleines de dynamisme.

Et quand on revient de visite en Afrique, en Asie ou en Amérique Latine, avec en tête des images de réussites, de changements positifs et de réalisation stimulantes, ce sont souvent les images de femmes qui apparaissent¹.

Cette citation de Willy Randin semblera un peu anormale pour toute personne qui a pris connaissance des tonnes d'écrits que l'on peut lire au sujet de la femme et de la femme africaine en particulier. Pour certains, la femme est vue sous un angle purement négatif, elle est la principale cause de la déchéance humaine. C'est pour cette raison qu'il sera très difficile de trouver à son égard une description purement positive. Vulgairement, elle est décrite comme « un mal nécessaire », on dira encore que « les femmes sont les portes d'entrée du mal ». Cette conception de la femme, qui fait contraste avec la déclaration de Willy Randin est d'une part, à mon avis un héritage, l'héritage d'une lecture erronée, partielle ou patriarcale de la Bible qui non seulement la décrit sous un jour sombre, mais travaille à définir ses droits et ses devoirs de manière à faire d'elle une personne soumise qui doit garder une position inférieure en face de l'homme. Nous connaissons ces paroles qui sont souvent scandées lorsqu'on a affaire à une femme audacieuse : « Tu dois savoir garder ta place de femme ». D'autre part, cette vision de la femme est issue de la culture : en effet, la culture traditionnelle africaine place la femme en position d'infériorité. C'est un être considéré éternellement comme immature; par conséquent, elle doit être traitée comme un enfant soumis à beaucoup plus de devoirs que de droits, incapable de prendre des initiatives.

Mais, une observation minutieuse de la femme africaine, dans sa vie quotidienne a permis de découvrir une autre réalité : les hommes ont longtemps géré le monde et aujourd'hui, les résultats sont palpables. Les foyers de tension, les guerres se multiplient et les femmes, avec les enfants ne sont pas seulement les principales victimes. Elles se battent pour faire disparaître les foyers de tension et promouvoir la paix, elles doivent se battre pour continuer à élever, à éduquer, à nourrir les hommes et les enfants même pendant la guerre, lorsque l'accès aux ressources vitales n'est plus possible. La femme est le moteur de

¹ Willy Randin, *femmes sources de progrès Sud : les actes concrets*, Lausanne, Favre, 2004, p7.

l'évolution que l'on observe depuis quelques décennies en Afrique. Il existe donc une contradiction réelle entre le portrait de la femme et la réalité quotidienne. C'est ce que nous allons montrer tout au long de ce travail. Nous allons d'abord présenter les mauvaises lectures bibliques, et les traditions qui ont longtemps façonnées le portrait erroné de la femme avant de montrer comment l'Évangile (Bonne Nouvelle-Jésus) nous aide à la redécouvrir. Ensuite, nous montrerons comment les femmes en Afrique s'organisent et œuvrent comme agent de réconciliation, de paix, et de développement. Ici, il sera question d'analyser les manières selon lesquelles elles s'organisent et travaillent pour promouvoir la paix lorsque les conflits ont rompu l'harmonie, comment elles s'organisent dans les micro et les macro-stratégies pour le développement économique, comment elles agissent pour supprimer la violence domestique et leurs attitudes face au phénomène de personnes déplacées ou réfugiées.

I- COMMENT DECRIT-ON GÉNÉRALEMENT LA FEMME ?

Le portrait de la femme en Afrique se fonde sur des arguments bibliques et culturels: La femme paye, en effet pour son péché (Gn3) ou pour sa nature(Gn2), c'est pour cette raison que les attitudes et les structures sociales qui font obstacle à son épanouissement et à sa participation active à la vie des institutions sociales, politiques et religieuses ont été érigées. Nous allons tour à tour présenter ces deux grandes bases en montrant aussi leurs limites.

1.1. Quelques arguments bibliques et leurs limites

L'image que l'on a et que l'on travaille à maintenir de la femme est fortement conditionnée par une lecture erronée d'un certain nombre de textes de la Bible. Nous n'en retiendrons que trois. En effet, il est dit dans Gn2,21-24 qu'après avoir créé l'homme, Dieu le fit endormir et procéda à une opération chirurgicale de laquelle il prit une côte de l'homme pour former la femme : « Le Seigneur Dieu fit tomber dans un sommeil l'homme qui s'endormit; il prit l'une de ses côtes et referma les chairs à sa place. Le Seigneur Dieu transforma la côte qu'il avait prise à l'homme en une femme qu'il lui amena » Gn2,21-22. Pour beaucoup², Dieu a créé d'abord l'homme qui est un être parfait et complet et la femme qui lui a été donnée n'ajoute rien à sa nature, puisqu'elle est issue de lui. C'est plutôt elle qui doit son existence à l'homme. Parce qu'elle a été tirée de l'homme elle doit être à son service. Cette conception est justifiée par la déclaration de Gn3,16c : « Ton désir te poussera vers ton homme et lui te dominera » et consolidée par le texte d'Éphésiens 5,21-31 pour attribuer à la femme, non seulement son statut de personne inférieure, mais de soumission.

Gn2,21-24 : interpréter ce texte comme la démonstration de l'infériorité de la femme c'est ignorer volontairement le premier récit de Gn1,26-28. Aux versets 26-27, Dieu dit « Faisons l'Homme à notre image, à notre ressemblance (...) Dieu créa l'Homme à son image, à l'image de Dieu il le créa ; mâle et femelle » : en effet, le mot hébreu qui a été traduit par Adam désigne l'homme dans son sens générique, c'est-à-dire l'humain. Et le mot *ish* « l'homme », le mâle n'est utilisé qu'à partir du verset 22 du chapitre 2. Les mots *ish* et *ishsha* sont traduits en français par mâle et femelle : la Genèse aime ces rapprochements de mots qui soulignent une idée, ici la similitude de l'homme et de la femme³. Ainsi, l'idée qui se profile derrière l'exclamation de Gn2,23a « Voici cette fois l'os de mes os et la chair de ma chair », est celle de la similitude. C'est de la même manière qu'il faut comprendre cette déclaration de

² Lire Edmond Jacob, *Theology of the Old Testament*, London, Hodder and Stoughton, 1972, p172-173.

³ TOB intégrale, 9^{ème} édition, Paris, Cerf, 200, note t, p55.

Laban à Jacob : « Tu es sûrement mes os et ma chair » Gn29,14. Que la femme soit tirée de l'homme est donc une image qui signifie que *ish* et *ishsha* c'est-à-dire mâle et femelle, homme et femme sont de la même nature.

En Gn2,18, comment comprendre le mot qui a été traduit par « aide » dans « Il n'est pas bon pour l'homme d'être seul. Je veux lui faire une aide qui lui soit accordée »? La femme est-elle l'aide de l'homme comme subalterne? Dans l'Ancien Testament, le mot aide s'applique très souvent à Dieu : « dans soixante dix pour cent des cas, c'est Dieu qui est l'aide et ceux qui l'aide déclarent leur faiblesse et leur infériorité devant lui »⁴. Dans ce cas celui qui est aidé est en position de faiblesse. Doit-on conclure pour cela que l'homme est faible et a besoin de l'aide de la femme ? Nous ne pensons pas que le rédacteur du deuxième récit de la création ait l'intention de mettre en exergue la domination : comme le mentionne Louise Tappa, ce deuxième récit qui commence avec Gn2b et se termine en Gn4 montre que Dieu a d'abord créé l'humain qui a ensuite compromis sa relation avec Dieu : par conséquent la relation de l'humain avec son semblable s'est aussi détériorée. La domination de la femme par l'homme ne fait pas partie de l'ordre de la création divine, c'est la conséquence de la rupture des relations entre Dieu et l'humain, une rupture causée par le désir de la créature de « vouloir être Dieu ». Le patriarcat n'est donc pas de Dieu, il est le fruit du péché. Le problème se situe donc à ce niveau : comprendre ce texte (Gn3,16) c'est savoir reconnaître que l'auteur présente plutôt les résultats de la chute de l'espèce humaine et ne présente pas l'idéal de Dieu pour la race humaine⁵. Nombreuses sont des interprétations qui n'ont pas pu faire cette distinction et on malheureusement considéré le patriarcat comme une norme.

Le texte d'Éphésiens 5,21-31 est l'un des plus prisés par les pasteurs lors des bénédictions nuptiales. Il est utilisé dans la prédication et dans les promesses que les époux doivent se faire dans la liturgie de la bénédiction nuptiale, juste avant que le pasteur ne leur impose les mains⁶. Dans les prédications, tout le texte est lu, mais le prédicateur, dans beaucoup de cas base son sermon sur le verset 22 : « femmes, soyez soumises à vos maris comme au Seigneur ». Ici, même lorsqu'il mentionne le verset 25, c'est à titre indicatif ; il insiste donc sur le verset 22, pour mettre l'accent sur le fait que la femme doit être soumise à l'homme. Qu'en est-il exactement ?

Le tout premier mot placé au début du verset 22, à savoir « femmes » est une interpellation, une apostrophe qui prépare inconditionnellement à l'écoute d'un message. Effectivement, il y a dans ce texte un message, et un message tout à fait nouveau, un message nouveau comme on ne l'a pas encore entendu dans la société juive. Dans cette société juive, nous nous situons dans une période très particulière, celle de l'essor du christianisme qui vient remettre en question certaines valeurs traditionnelles. L'apôtre Paul, qui a écrit ce texte est à la croisée de deux mondes : le monde juif et le monde gréco romain donc le point commun est la misogynie, c'est-à-dire le mépris envers les femmes. Dans cette société, l'homme a le droit de vie et de mort sur sa famille, et la femme ne discute pas ces droits là. Elle subit tout simplement.

La Bible TOB a intitulé ce texte « les relations nouvelles », ce titre s'explique par le fait que l'apôtre Paul, au nom de l'amour de Dieu, et de la lumière qu'apporte l'évangile, va

⁴ Citation de T. Blakeley, « Are the two creation Stories in Genesis Sexist ? » par Louise Tappa, « Celle par qui le scandale est arrivé ou « la côte d'Adam » : les mensonges d'une lecture patriarcale de la Bible » dans Hélène Yinda, *Femmes africaines, le pouvoir de transformer le monde*, Yaoundé, Sherpa, 2002, p55.

⁵ Ibid, p56.

⁶ J'ai une fois concélébré, avec une collègue, un mariage dans sa communauté : elle avait la responsabilité de bénir les mariés. Au moment des engagements, elle a demandé à la femme de répéter après elle : « je te promets de te seconder » mais cette femme pasteure s'est mise à commenter, à l'intention de la mariée, cette formule liturgique en disant : « seconder ici ne voudrait pas dire que tu prends des initiatives ou bien que tu t'opposes à la vision de ton mari. Tu ne lui diras pas, je ne suis pas d'accord ».

saper, c'est-à-dire détruire à la base, les fondements de la morale couramment admise, par une subtile démarche pédagogique.

« *Vous qui craignez le Christ, soumettez-vous les uns aux autres* »

Ce premier verset de notre texte inaugure le code social dans lequel se trouve le code de la famille et les relations maris et femmes. C'est en quelques mots, le résumé de ce qui est expliqué en détail dans le reste du texte. Ce verset est le résumé parce qu'il s'achève par un point virgule, ce qui signifie grammaticalement que tout ce qui vient à la suite est une explication. Ici, l'apôtre Paul s'adresse donc à tout éphésiens qui se réclame du Christ, mieux à toute personne qui se dit Chrétienne, sans distinction de sexe, de race ou de tribu. Ainsi, hommes et femmes dans la société et dans la communauté se doivent une soumission réciproque. L'ensemble des relations dans le couple est placé sous l'inspiration de l'humilité. Toutes les exhortation de Paul insiste sur cette attitude d'humilité : Ph2,1-11 dit que celui qui revendique toute autorité doit s'abaisser afin de recevoir cette autorité de la main de Dieu, et Galates 5,13 appelle à se mettre « au service les uns des autres ». Suivre le Seigneur, c'est se soumettre à l'autre. Le verset 21 de notre texte appelle donc à une soumission réciproque femmes-maris, enfants-parents, esclave-maître. Dans la dépendance du Christ, au niveau fondamental, chacun entre en soumission à l'égard des frères ou des sœurs. Voilà, donc ce que l'apôtre Paul va expliquer dans le verset suivant, ainsi que le reste du texte. En d'autre terme, en Jésus Christ, dans la relation conjugale, il n'y a pas de hiérarchie, il n'y a pas d'inférieur et de supérieur, il y a seulement des enfants de Dieu qui, par la force que leur accorde le Christ sont capables de se soumettre les uns aux autres.

Cette compréhension, à première vue, semble paradoxale : en effet, comment affirmer qu'il n'y a pas de relation d'infériorité ou de supériorité dans le couple alors que Paul va dire « Femmes soyez soumises à vos maris ? ». Remarquons que l'adverbe de comparaison Comme au Seigneur donne le véritable sens à la phrase. Cet adverbe est utilisé deux fois : d'abord en direction de la femme, puis en direction de l'homme. Alors, le sens des recommandations, mieux de la conduite à donner au couple est à chercher dans la signification profonde de l'identité de celui à qui le couple doit s'identifier dans sa relation.

En clair la femme doit se soumettre au mari comme au seigneur, et le mari est le chef de la femme, pas comme le colonel et sa troupe, mais, comme le Christ est le chef de l'Église. L'apôtre Paul, par le moyen de la comparaison donne une signification nouvelle au mot qui a été traduit par Chef. Alors, selon notre texte la femme doit se soumettre au mari tout comme le mari doit se soumettre à la femme.

La subtilité de l'apôtre Paul ici se trouve au niveau du verbe soumettre. En utilisant le verbe soumettre et ceci en rapport avec l'attitude de la femme vis-à-vis de son mari, il évite de choquer ses contemporains dont la coutume avait fait de la femme l'être inférieur. Mais il va apporter un changement du sens qu'il veut donner au mot, il appelle les hommes et les femmes de son époque à revoir le sens de leur relation et à changer leur mentalité en utilisant un moyen pédagogique subtil, celui de la comparaison. Nous avons donc l'utilisation d'un mot auquel on est habitué, mais un mot qui a changé de signification.

Aussi, lorsqu'il dit « maris aimez » vos femmes c'est tout à fait normal dans sa société où aimer sa femme signifiait l'aimer comme sa nourriture que l'on peut consommer lorsqu'on a faim et ne plus s'en occuper lorsqu'on est rassasié. Alors, en introduisant « comme Christ a aimé l'Église » sa change tout, la signification est nouvelle, parce que Christ a aimé l'Église jusqu'à la mort. Il y a ici comme un renversement des valeurs. Par rapport au droit de vie et de mort que le mari avait sur la femme, c'est ce mari maintenant qui doit, comme Christ se sacrifier, se soumettre jusqu'à la mort pour sa femme.

La relation conjugale est une parabole de l'amour de Dieu et de l'être humain. Le sens de l'amour, et de l'amour conjugal est à rechercher dans la manière selon laquelle Dieu aime les êtres humains. Dieu nous aime tel que nous sommes, avec nos qualités et nos défauts,

même si son désir c'est de nous accompagner afin que nous nous avançons chaque jour vers la perfection. L'amour, le respect du mari pour la femme, ainsi que l'amour, le respect de la femme pour le mari, ne doivent pas être conditionnés par sa nature, ou son genre.

Loin de consolider l'infériorisation d'un membre du couple Paul présente le code de la famille, qui stipule que le modèle chrétien de la soumission doit s'exercer de manière privilégiée dans le cadre des relations familiales : la femme doit se soumettre volontairement à son mari : Celui-ci est appelé à la respecter selon le modèle de l'amour du Christ à l'égard de l'Église. Ces relations distinguent le mariage chrétien de tout autre mariage et lui confère une dignité particulière qui s'inscrit dans le lien qui unit le Christ au croyant. L'amour élève le conjoint, mais ne lui enlève pas sa dignité. La relation entre l'homme et la femme est une relation qui recherche non pas à la soumission, mais l'élévation. En somme ce texte est très loin de justifier l'inégalité des sexes.

1.2. Les arguments culturels et leurs limites

L'androcentrisme qui est une conception du monde purement masculine est l'apanage des sociétés africaines. L'homme a le pouvoir sur toutes les institutions importantes de la société. Cette conception, qui se rapporte au patriarcat se définit comme :

«The manifestation and institutionalization of male dominance over women and children in the family and the extension of male dominance over woman to society in general. It implies that men hold power in all the important institutions of society and that women are deprived of access to such power. It does not imply that women are either totally powerless or totally deprived of rights, influence and resources”⁷.

La femme dans ce type de société doit se conformer aux rôles traditionnels qui lui sont assignés au sein de la famille à savoir :

- Faire des enfants
- Tenir les ménages: dans beaucoup de sociétés africaines encore aujourd'hui le sexisme est multidimensionnel, il fixe aussi les rôles. Le rôle que l'on attribue aux jeunes filles et aux femmes les limite. Elles ne peuvent pas faire des études ou choisir leur domaine d'étude et leur travail. Elles sont limitées à un type d'emploi. L'éducation de base qu'elles ont dès le jeune âge consiste à leur faire croire que la position qui a été définie pour elles est tout à fait normale et nécessaire pour le maintien de l'ordre et de la stabilité de la famille et de la société. Les garçons et les hommes sont priorisés pour ce qui est des études et la formation, parce qu'ils doivent avoir le contrôle des ressources et des décisions⁸.

⁷ Gerda Lerna, *the creation of patriarchy*, New York, Oxford University Press, 1986, p.239 cited by Liza B. Lamis, "Passion for peace: from victims of violence to healing community", in *Ministerial Formation*, no104, January 2005, p.7.

⁸ Musa Dube, dans la réflexion qu'elle mène sur la féminisation de la pandémie à VIH/SIDA estime que le fait que les femmes, dans beaucoup de régions en Afrique soit si vulnérable vient du fait qu'elles n'ont pas accès à l'éducation « Cultural gender roles marginalize women and the girlchild from economic power, education and the freedom to make informed decisions » : « Talitha Cum ! Calling the Girl-Child and Women to life in the HIV/AIDS and Globalization Era », dans Isabel Apayo Phiri, et al., *African Women, HIV/AIDS and Faith Communities*, Pietermaritzburg, Cluster Publication, 2003, p.79

- La femme doit rester au foyer : lorsqu'une femme va travailler au-dehors, on la tient pour irresponsable, parce qu'elle abandonne les enfants et le foyer. On ne dira jamais qu'un homme a abandonné les enfants. Notons qu'il y a une différence dans la conception et la qualification qualitative du travail de la femme: aller au champ et enseigner dans une école, à mon avis, c'est travailler au-dehors. Mais, on tolère volontiers qu'une femme travaille au champ (il faut noter que chez les bamiléké au Cameroun, dans ma jeunesse, j'ai été témoin de ce que mes parents plusieurs fois ont hébergé chez nous, des enfants des voisins dont les épouses étaient pour 1 mois absentes dans le département du Noun- une zone très fertile- où elles allaient très souvent cultiver), et on s'emporte si elle travaille dans un bureau. Ce qui importe, ce n'est pas l'aspect fonctionnel du travail, mais l'obéissance de la femme qui doit se conformer aux tâches qui lui sont réservées.

- Sur le plan politique, on inculque à de nombreuses femmes qu'elles sont sans pouvoir et qu'elles n'ont pas le droit de détenir le pouvoir, de telles sortes que beaucoup de femmes n'aiment pas être considérées comme autoritaires, parce que les hommes n'aiment pas ce genre de femme : une femme autoritaire est l'anti-modèle de la femme.

- De même sur le plan religieux, certaines femmes, de part l'éducation qu'elles ont reçu sont celles qui, comme beaucoup d'hommes, s'opposent ou rejettent toute possibilité de voir une femme (pasteur ou prêtre) diriger une paroisse ou une église.

- les femmes sont soumises à des sanctions pour certains méfaits alors que les hommes ne sont pas inquiétés pour la même faute : l'exemple de deux poids deux mesures la plus parlante que nous pouvons souligner ici est l'article 361 du code pénal camerounais qui discrimine la femme : en effet, l'adultère de la femme est constaté si quelqu'un témoigne l'avoir surpris n'importe où avec un autre homme, une seule fois ; alors que celui de l'homme est constaté seulement dans le lit conjugal et de façon répétée. Autrement dit, pour l'homme, une seule fois dans le lit conjugal, l'adultère n'est pas validé, et, plusieurs fois à l'extérieur, un homme qui a des relations sexuelles avec une femme qui n'est pas la sienne ne commet pas d'adultère. Par ailleurs, le législateur camerounais a omis de protéger la femme spécifiquement, pour ce qui est des violences domestiques.

En Afrique, l'homme est considéré comme le chef de la famille même s'il est au chômage et ne gagne rien. Au Cameroun, les années 1990 ont été marquées par la dévaluation du franc CFA, la faillite de plusieurs entreprises et la mise au chômage de beaucoup d'hommes qui jusque là étaient le soutien financier principal de la famille. Depuis ces années, les femmes se sont engagées dans la bataille pour la survie, multipliant des activités qui leur permettent de subvenir aux besoins de la famille : nombreux sont les enfants qui ont pu ainsi continuer leurs études, être soignés en cas de maladie et dormir après avoir mangé. Ce sont des femmes, qui, sans différence se sont occupés de leurs maris sur le plan économique comme elles le faisaient pour leurs enfants. Malgré cela, elles sont souvent considérées comme un soutien complémentaire.

La culture africaine a ses valeurs et son importance parce qu'elle nous donne une identité. Nous ne pouvons pas nous en défaire lorsque nous voulons faire de la théologie ou bien élaborer des bases de développement: mais, il faut bien se dire qu'elle n'est pas statique, mais dynamique. Elle a été élaborée pour nos communautés, et doit évoluer avec elles. Aujourd'hui, il est impératif de reconsidérer nos cultures à partir des points de vue qui tiennent compte de la relation entre les genres. Il faut donc encourager les pratiques qui élèvent l'être humain, hommes et femmes dans le sens que Jésus voudrait que nous comprenions. Par ailleurs, il faut modifier les pratiques qui détruisent une ou toute partie de l'humanité ou de la création.

La mondialisation et l'ouverture au monde a eu des conséquences incommensurables sur les peuples : C'est ainsi que nombreux pays comme le Cameroun ont ratifié des conventions sur la protection des couches vulnérables des sociétés, en l'occurrence les

femmes et les enfants. Mais, ces principes sont encore formels et s'appliquent difficilement sur le terrain. Par exemple, beaucoup de discours de responsables politiques et religieux sont mus par le souci de respecter ou de promouvoir la femme, mais la réalité est très souvent différente. On peut ordonner une femme ou en élire une à un poste de responsabilité dans la l'Eglise ou dans société. La plupart du temps, en l'absence du soutien ou de la présence d'autres femmes, elle a tendance à rester à l'écart, en préférant la prudence à la contestation, en s'adaptant souvent au système masculin ou même à se comporter comme un homme pour être acceptée.⁹ Malgré cette difficulté, les femmes ne désarment pas en Afrique, elles se battent et réussissent à poser des actes salutaires pour l'humanité.

⁹ Fédération Luthérienne Mondiale, *Les Eglises disent «non » à la violence envers les femmes : plan d'action pour les églises*, FLM, 2002, p.26.

II- LES FEMMES, AGENT DE RÉCONCILIATION, DE PAIX ET DE DEVELOPPEMENT

Le conseil de sécurité des nations Unies le 31 octobre 2000, lors de son assemblée générale a adopté la résolution 1325. Cette résolution réaffirme et assure que les femmes jouent un rôle important dans la prévention et la résolution des conflits, ainsi que la consolidation de la paix. Avant que cette résolution ne soit adoptée, les femmes contribuent déjà à la construction de la paix dans le monde, elles sont actrices dans la vie politique, elle lutte pour la survie et le développement, elles tiennent ferme le pari de supprimer la violence domestique et les situations de déplacés et de réfugiés que leur imposent les guerres, elles et leurs enfants.

2.1. FEMME ET CONSTRUCTION DE LA PAIX

En Afrique aujourd'hui on observe une floraison de groupements féminins et d'associations pour l'amélioration des conditions de vie, le respect des droits civiques, l'égalité et l'accès à l'éducation. Ces groupements qui pour la plupart militent contre les violences faites aux femmes, posent des actes visant à promouvoir la réconciliation et la paix dans les pays en guerre. Nombreux sont les pays où les femmes ont pris activement part au processus de réconciliation et de paix : dans les grands lacs (au Burundi, au Rwanda,) en République Démocratique du Congo, en côte d'Ivoire, au Tchad, dans la région du Darfour, au Soudan etc.

Situation dans les grands lacs et au Congo Démocratique

Les grands lacs sont constitués par un ensemble de pays situés autour d'importants lacs, au cœur du continent africain. Les exemples que nous allons donner ici n'intéresse pas tous les pays des grands lacs, mais l'Est du Congo Démocratique, le Burundi, le Rwanda et d'autres pays africains. Ces différents pays ont été témoin des guerres dont la principale cause est la dictature des différents chefs qui n'ont pas hésité à utiliser la violence, les armes pour asseoir leur autorité. Une succession de guerres de libération a donc été déclenché pour libérer ces différents pays des dictatures. Cette violence a eu comme résultats des violences que l'on a de la peine à maîtriser aujourd'hui.

La partie Est du Congo démocratique est constituée par les provinces du Kivu et la province orientale, l'ancien haut Zaïre. C'est une porte qui ouvre la RDC à tout le reste des pays des grands lacs. Cette ouverture a donc favorisé le fait que l'Est du Congo, à un moment donné soit le refuge des Tutsis et des Hutus selon qu'il y eu conflit interethnique au Rwanda ou au Burundi, ainsi que des rebelles. Le Kivu aussi a accueilli beaucoup de rwandais après la guerre du Rwanda qui a débuté e 1990 pour culminer sur le génocide de 1994. Pour déloger la dictature de Mobutu, Laurent désiré Kabila se fit des alliés Rwandais et ougandais qui combattaient à l'Est du Congo contre les milices des réfugiés hutus, les rebelles burundais et les combattants nationalistes congolais Maï-Maï. Cette guerre qui finalement a mis à contribution des peuples et des ethnies divers a eu des conséquences incommensurables.

Mais, les personnes les plus touchées sont les femmes et les enfants : tueries, vols, viols, pillages.¹⁰Un observateur décrit cette atrocité en ces termes :

Depuis ce début d'année, les violences sexuelles sont exercées selon les rites si fréquents qu'ils en deviennent presque des normes. Plusieurs hommes violent une femme et à plusieurs reprises. Le mari est ligoté dans la case, les enfants y sont emmenés : tous sont contraints d'être présents (...) De plus, les assaillants forcent les incestes entre pères et filles ou frères et sœurs. Ils vont jusqu'à sodomiser des hommes, une pratique absolument inconcevable dans les campagnes africaines, même lors des relations sexuelles librement consenties¹¹.

Les femmes violées en Afrique sont dans beaucoup de cas, à cause des croyances, condamnées à vivre comme des parias. Ici, le respect qui est dû à celle qui donne la vie est foulé au pied. En agissant de cette manière, envers la femme, des hommes ont cru tuer la vie. Mais, cette situation de crise, de destruction n'a pas pu décourager les femmes congolaises ainsi que celles des pays des grands lacs. Elles sont restées fortes, décidées à promouvoir la vie. Comme témoigne Karin Richter qui dirige un programme de l'international Rescue Committee : « Leur courage est caractérisée par le fait qu'elles réclament en priorité des houes, des semences et des casseroles »¹². A l'Est du Congo, dans les grands lacs et ailleurs, on a vu naître des groupements féminins et d'associations. Nous avons par exemple la WOPPA (Women as Partners for Peace in Africa), une organisation qui rassemble les femmes de plusieurs pays notamment des Grands Lacs et de l'Afrique Australe pour réfléchir sur la paix et mener des actions visant la construction d'une paix durable et Afrique, et plus précisément en Afrique Centrale.

Quelques exemples d'actions pacifiques

Dans les Grands Lacs

Le 27 septembre 2004, Pax Christi Wallonie Bruxelles a organisé une rencontre débat pendant laquelle deux femmes africaines ont parlé de leurs expériences dans la construction de la paix¹³.

Ce témoignage est donné par la sœur Marie Jeanne NYANDURUKO qui travaille comme psychologue au Centre de Recherches d'Inculturation et de Développement (CRID). Dans ce centre, elle s'occupe des victimes souffrant des traumatismes de guerre. Elle travaille aussi dans l'association *Nduwanmahoro* c'est-à-dire *Non violence active*. Selon cette sœur, la femme, dans la famille, dans la société et sur le plan politique a le devoir de protéger et de prendre soin de la vie, même si dans le monde actuel, de nombreuses forces négatives empêchent les gens d'être heureux. Malgré les intérêts multiples au niveau local, national ou

¹⁰ Pour aller plus loin, lire Julienne Kavira, « De la violence contre les femmes et les enfants à l'Est de la République Démocratique du Congo : vers une culture de la paix », dans *Ministerial Formation*, 104, January 2005, p24-34.

¹¹ Observateur cité par Julienne Kavira, op cit, p.29.

¹² Cité par Julienne Kavira, p.30.

¹³ Les exemples que nous donnons ici sont pris de « la paix et la réconciliation dans certains pays d'Afrique », WWW.un.org

mondial, l'humanité doit toujours pouvoir compter sur les femmes pour protéger la vie et faire en sorte que le monde soit dirigé selon une éthique acceptable.

Face à la situation qu'on connue et connaissent toujours le Rwanda, le Burundi et le Congo, les évêques ont eu recours au CRID pour sensibiliser et former les communautés de base à l'acceptation mutuelle, à la résolution pacifique des conflits ainsi qu'à la non violence active. Un grand nombre de femmes qui font partie de ce centre ont pris une part active à cette initiative. De la même manière à *Nduwamahoro*, de nombreuses femmes travaillent pour aider les gens à surmonter leur traumatisme : elles rendent visite aux prisonniers, discutent avec eux et leur apportent des vêtements, elles organisent des rencontres entre communautés différentes afin de leur permettre de se rapprocher et de briser les barrières qui les ont jusque là séparés. Elles vont également vers les femmes qui ont subi des violences sexuelles, les écoutent et les aide à réapprendre à vivre avec elles-mêmes et avec les autres.

Au Congo démocratique

Aninigina Tshetu Bibiane, conseillère auprès du ministre de la condition féminine au Congo Démocratique a soutenu activement la participation des femmes à la résolution des conflits, elle a également été l'agent de liaison pour Women as Partners for Peace in Africa, une organisation panafricaine chargée de la préparation des négociations de paix. Elle a renforcé la prise de conscience et encouragé les efforts des femmes congolaises en matière de résolution des conflits.

Au Soudan¹⁴

Madame Awut Deng, du New Sudan Council of Churches établi à Nairobi a œuvré dans la promotion de la prévention, de la gestion et de la résolution des conflits. Pour cette militante de longue date, les négociations de paix (elle a réussi à réunir des hommes et des femmes autour de la même table de négociation) ne visaient pas seulement le conflit entre le Nord et le Sud du Soudan, mais aussi les relations entre les hommes et les femmes de ces deux régions. Elle a créé la sudanese Women's Association (association de soutien aux femmes soudanaises à Nairobi), qui ensuite est devenue sudanese Women's voice for Peace (la voix des femmes soudanaises pour la paix. Le New sudan Council a étendu cette initiative de femmes à la conférence de Wunlit qui comprenait les aînés, les chefs, les chefs spirituels, les représentants religieux et les jeunes. Le résultat, c'est l'accord de paix de Wunlit. Bien que veuve seules à la tête de leurs foyers, les femmes soudanaises du Sud ont été des soldats et des négociatrices de paix, remarque Mme Deng. Grâce à ses efforts, les femmes soudanaises du Nord et du Sud se sont rencontrées et ont réussi à aller au-delà des divergences profondes qui les opposaient, convenant que les peuples ont des droits inhérents à l'autodétermination et que le gouvernement devait prendre en compte leur rôle en matière de prise de décision dans les affaires politiques.

¹⁴ Informations prises à l'adresse suivante, <http://www.un.org/french/pubs/chronique/2004/numero2/0204p13.html>, en ligne, Juillet, 2007.

En Côte d'Ivoire

Les femmes en Côte d'Ivoire œuvrent à travers différentes organisations. Nous voulons d'abord mentionner ici l'ONG Femmes Actives de Côte d'Ivoire qui en collaborant avec les autres organisations féminines, posent des actes concrets allant dans le sens de promouvoir la paix : le 26 décembre 2001 par exemple, elles participent au forum pour la réconciliation nationale. Après ce forum, elles rencontrent les responsables des principaux partis politiques, les présidents du FPI, du PIT, du groupement parlementaire PDCI, le secrétaire générale adjoint du RDR. Cette rencontre avait un enjeu précis, leur indiquer qu'il fallait tout mettre en œuvre pour l'application rapide des résolutions du forum afin de quitter cette situation de non-guerre et les emmener à accepter la proposition pour la rencontre des quatre grands leaders. En août de la même année, elles lancent une pétition contre le verdict de l'acquittement des 8 gendarmes et le commandant Bê Kpan à l'issue de la parodie du procès du charnier de Yopougon.

Du 15 au 17 février 2007, elles ont organisé un colloque sur la consolidation de la paix par les femmes et avec les femmes, colloque qui a vu la participation de 500 femmes venues de 56 départements des conseils généraux et mairies de la Côte d'Ivoire, les représentantes des 47 sections OFACI, les syndicats des femmes, les responsables des femmes politiques, les confessions religieuses et une quarantaine d'ONG féminines¹⁵.

Conclusion

Le rôle des femmes en faveur de la paix est important à travers le monde. Les mouvements de femmes qui visent à donner aux femmes l'accès aux postes de décision dans les domaines de la prévention, la gestion et la résolution des conflits sont justifiés. Si les femmes peuvent trouver des solutions aux conflits, c'est parce qu'elles sont une force non violente, ce sont elles qui donnent la vie et qui l'entretien.

2.2. PRINCIPALES ACTRICES DE LA VIE POLITIQUE

Dans beaucoup de pays africains, les femmes ne sont pas indifférentes à la vie politique : elles ont toujours trouvé le moyen d'agir en faveur de la bonne marche des affaires politiques, même lorsqu'officiellement et publiquement, le pouvoir ne leur a pas été donné dans un environnement où le politique est masculin.

En Côte d'Ivoire

Les femmes en Côte d'Ivoire ont été au départ du combat pour l'indépendance du pays. Nous connaissons l'histoire du « Pont de la Victoire » : la victoire a une histoire très féminine, la révolte des femmes. En effet, les 22, 23, 24 décembre 1949, les femmes de Grand Bassam se sont soulevées pour faire réfléchir le régime colonial et libérer la prison civile des dirigeants du PDCI (Parti Démocratique de Côte d'Ivoire) et du RDA (Rassemblement

¹⁵ http://www.afaci.org/activites_annee.php?idan=2

démocratique africain. Le PDCI fut fondé en 1946 par le premier président ivoirien Félix Houphouët Boigny : ce parti constituait la branche ivoirienne du RDA. Anne Marie-Raggi, militante de la première heure déclarait que « Pendant que les hommes se cachaient sous les lits, les femmes ont pris les devants ». Ces femmes, considérées comme de véritables « amazones » qui, « en surmontant mille et un obstacles, se sont trouvées confrontées aux jets d'eau et de gaz lacrymogènes sur le pont entre Impérial et le quartier France ». ¹⁶

Au Cameroun et ailleurs

Le Cameroun, comme beaucoup de pays africain a connu des grands moments de turbulences politiques dans les années 1960. Les années 1960 sont marquées au Cameroun par une guerre d'indépendance qui opposait les colons aux camerounais militants dans l'UPC (l'Union des populations du Cameroun). Parmi les camerounais qui avaient été obligé de fuir les villes pour se replier dans des points stratégiques des campagnes, il y avait des femmes. L'exemple que nous allons citer est celui de la femme de Wougli Massaga qui vient de décéder (paix à son âme), dont le témoignage nous vient d'un documentaire réalisé sur le couple par la CRTV (Cameroon Radio and Television) en 2006. Le mari témoigne que stratégiquement, elle est une sur qui on comptait énormément dans la gestion des informations ainsi que dans l'organisation des troupes.

Aujourd'hui au Cameroun, les femmes osent s'engager en politique, et on compte des femmes ministres, parlementaires et maires, même si on estime que le nombre est encore dérisoire. Mais, comme le note Yvonne Léopoldine Akoa, magistrate juge au tribunal de première instance de Yaoundé, la femme camerounaise ne participe pas pleinement aux prises de décisions politique et économique ; son statut social ne lui permet pas toujours d'exercer pleinement sa volonté, car on lui a toujours enseigné qu'elle doit à tout prix et à tout instant sauvegarder son statut de mère et d'épouse ¹⁷.

Dans de nombreux pays, quelques femmes sont nommées dans les gouvernements : Même si dans la plupart des cas, le nombre de ces femmes n'est pas représentatif, on loue déjà la volonté de celle qui osent, celles qui ont eu le courage de briser le tabou africain qui voudrait que la femme travaille dans l'ombre (nous pensons aux femmes parlementaires et maires des pays africains qui doivent pouvoir se faire élire, dans leurs difficultés de campagnes et surtout dans le rejet qu'elles essuient devant certaines femmes qui n'ont pas encore compris), le courage de celles et de ceux qui militent en faveur de l'émergence politique des femmes. En Afrique, une femme a prêté serment comme présidente d'un pays: Ellen Johnson Sirleaf en Sierre Leone. C'est un signe qui montre que le changement de mentalité est en germination.

¹⁶ <http://www.tunishebdo.com.tn/article.php?rid=5&id=29277>

2.3. DANS LES MICRO ET MACRO STRATÉGIES POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans beaucoup de pays africains, sur le plan économique, c'est la contribution des femmes qui permet à la famille de vivre décemment. Par leur créativité et leur travail, elles s'imposent comme des actrices incontournables. Elles se déploient à plusieurs niveaux, allant du cadre restreint de leur famille à un cadre national et internationale. Sur le plan économique, la volonté de sortir du marasme se caractérise par la présence sur la scène internationale des noms de femme africaine. Mme Françoise Foning par exemple, femme d'affaire, politicienne (Député et maire de Douala) camerounaise et Oscar 2004 est la présidente de l'ONG Femmes Chefs d'entreprise Mondiale.

Cameroun : au four et au moulin, le quotidien de la femme

Nous allons illustrer la participation de la femme au développement dans le cadre restreint de la famille, en nous inspirant du modèle camerounais. Au Cameroun, la femme, jusqu'aujourd'hui est définie comme une sorte de « fait tout ». Qu'elle soit lettrée ou illettrée, qu'elle travaille au dehors ou pas, les femmes se caractérisent par le même fonctionnement.

La femme, qu'elle soit mariée ou non est une femme au foyer, ou femme à la maison : elle doit avant toute chose s'adonner aux tâches ménagères. C'est surtout la manière selon laquelle elle assume cette responsabilité qui fait d'elle une bonne ou une mauvaise femme (aux yeux des hommes et des femmes). Ce qui s'applique à la femme s'applique aussi à la jeune fille. Ainsi, elle se lève très tôt le matin alors que les hommes et les garçons sont encore au lit et prépare le petit déjeuner, puis, elle doit vaquer aux travaux domestiques comme la vaisselle, la lessive, le marché, les champs, la cuisine etc. Le soir, elle a encore la charge d'aider les enfants à faire leurs devoirs ou à veiller à ce qu'ils étudient leurs leçons. Ces travaux, économiquement sont rentables, parce que certaines qui ont assez d'argent engagent des personnes pour le faire : pour cette raison, les activités domestiques des femmes au foyer sont considérées comme apportant des revenus au foyer.

A côté de cette responsabilité quotidienne, la femme camerounaise travaille aussi au dehors : en effet, depuis la dévaluation du franc CFA en 1991 et les compressions multiples, nombreux sont les hommes camerounais (hommes et jeunes hommes) qui se sont retrouvés au chômage, privant ainsi leurs familles des ressources financières et économiques, car ils étaient jusqu'alors les principaux détenteurs du pouvoir économique dans la maison. Les femmes se sont donc trouvées obligées pour la plupart de s'investir abondamment soit dans une agriculture de marché, dans le commerce ou le travail en entreprise, dans des sociétés ou chez des particuliers comme agent d'entretien ou comme domestique. C'est ainsi que, à côté des travaux domestiques, elle doit travailler pour apporter de l'argent qui doit servir aux dépenses de la famille. Il y a donc au Cameroun des femmes sur qui la famille compte principalement pour subvenir aux besoins économiques (santé, éducation des enfants, alimentation), et il y a des femmes qui participent partiellement lorsque le mari travaille. Les femmes célibataires ne sont pas en reste, parce qu'elles, tout comme celles qui sont mariées, portent aussi la responsabilité financière de leurs familles respectives. Dans beaucoup de cas, elles doivent s'occuper aussi, des parents, des grands parents, des frères et des sœurs.

Associations, micro et macro crédit pour le développement

Dans la tradition, les femmes africaines participent à des réseaux de quartiers, aux « tontines » ou système d'épargne traditionnelle, aux « Grins » (organisation traditionnelle d'entraide des femmes d'une même tranche d'âge). Ces réseaux sont connus en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale. Depuis les années 1990, elles se sont organisées et ont mis en place des activités génératrices de revenus, multiplié les « tontine » et ont adhéré les premières aux « caisses d'épargne et de crédit » qui se sont installés dans les villages même les plus reculés.

Entreprenariat féminin : des micro crédits pour les « bayam selam » et les femmes du secteur informel au Cameroun

Les « bayam selam » sont ces femmes ménagères qui, confrontées pour la plupart à la pauvreté due au chômage des maris se sont lancées dans des activités de petits commerces. A côté d'elles, il y a celles qui sont couturières, tenancières de plantation, tenancières de petit restaurant, de salon de coiffure etc. Toute exerce une activité économique dans le secteur informel. Toutes ces femmes qui évoluent dans des associations sont encouragées par des ONG et des associations plus grandes. Dans ce sens, la Cameroonian Association of Women Entrepreneurs (CAWE) leur offre des micro-crédits pour les aider à relancer leurs activités, et les crédits s'élèvent de 50.000 à 500. 000FCFA¹⁸.

L'éducation et économie

Alors que le taux d'analphabétisme est plutôt élevé chez les femmes, le pourcentage d'inscriptions scolaires des filles au niveau élémentaire reste faible au Cameroun, et leur taux d'abandon des études avant le cycle secondaire demeure élevé. Les femmes, se réunissent par groupe locaux ou en structure associative pour apporter leur contribution à la résolution de ce problème : elles ont une arme, l'information des hommes et des femmes sur les notions aussi variées que la parenté responsable, l'égalité des droits devant le mariage, la femme et le travail salarié, la femme et les droits civil et politique. Ainsi, dans les dix provinces que compte le Cameroun, des actions sont entreprises dans le but de rendre les femmes de plus en plus autonomes en leur accordant des micro-crédits afin de financer des micro-projets productifs capables de les émanciper matériellement et intellectuellement. Cette initiative est appuyée par le Canada à travers son organisme MPPF (Micro Projets Productifs en faveur des Femmes. Le programme des « Femmes rurales » a pu ainsi voir le jour et a permis à plus de deux cents groupes féminins et mouvements associatifs répartis sur les dix provinces, de disposer de matériels agricoles.

¹⁸ <http://www.camerounlink.net/fr/news.php?nid?=27648kat=1&seite=69>

La prise en charge de la santé¹⁹

Aujourd'hui, le Sida touche beaucoup de femmes et les rend plus vulnérables. Contaminées, elles sont organisées en associations pour faire face à la maladie et la faire accepter dans leur entourage. Elles organisent des visites à domiciles, participent à des séminaires, à la journée mondiale contre le Sida, mettent en place des activités génératrices de revenus permettant d'aider les plus démunies (vente de poupées, cuisine de rue, atelier, salon de coiffure, micro-crédit pour les petits commerces, location de pousse-pousse). Ces activités redonnent la joie de vivre aux femmes touchées par le Sida. Par ces petits projets, les femmes ont retrouvé leur place dans la société, ont donné une autre image de la personne séropositive, ont retrouvé le goût de vivre.

L'engagement des femmes africaines pour la santé des autres femmes a été marqué ces dernières années par la lutte que certaines d'entre elles mènent contre l'excision. D'autres combats se mènent dans les quartiers, par la participation à des projets de santé communautaires. Certaines femmes se sont regroupées pour avoir une information et soigner les enfants en participant à l'acquisition d'une pharmacie familiale. De jour comme de nuit, elles soignent et distribuent les traitements adaptés au poids de l'enfant contre le paludisme et les fièvres élevées, si dangereuses pour les nourrissons. Ce sont les femmes qui se sont organisées les premières pour ramasser les ordures ménagères, ce sont elles qui se mobilisent l'or des épidémies pour aller avertir les autres femmes et leur expliquer les messages sanitaires.

La gestion des déchets urbains

Dans certains pays, les femmes sont responsables de l'assainissement des villes. A Bamako au Mali 16 femmes diplômées sans emploi ont réussi leur insertion professionnelle en créant la coopérative des Femmes pour l'Education, la Santé Familiale et l'Assainissement (COFESFA). Aidées par le Fond des Nations Unies pour la femme et soutenues par l'Etat Malien, elles se sont dotées de matériaux de collecte et ont engagé des chauffeurs: le travail consiste à sillonner les quartiers en s'arrêtant sur des points précis où les femmes et les domestiques leur portent les poubelles remplies d'ordures. Parallèlement, ces femmes se sont lancées dans la construction des latrines publiques qui sont aussi rentables.

A l'activité de collecte s'ajoute la sensibilisation, la formation à la santé maternelle et infantile, la planification familiale.

Sénégal

Femme Développement et Entreprise en Afrique (FDEA) est une organisation non gouvernementale Sénégalaise à but non lucratif dont l'objectif est de créer un cadre constitutionnel adapté aux besoins, aux capacités techniques et aux réalités socio-économiques des femmes entrepreneurs. Cette organisation met à la disposition des femmes africaines un système de crédit accompagné de services de formation, d'un encadrement et de conseils dans le domaine de la micro, la petite et la moyenne entreprise. Au Sénégal, FDEA travaille avec 6 régions : Dakar, Louga, Dourbel, Sant-Louis, Bakel et Tambacounda. En 1996, elle a octroyé des crédits à 1744 femmes. Elle travaille en étroite collaboration avec

¹⁹ http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2000/mauss/article.htm

d'autres ONG africaine : la COFESFA au Mali, La Relief Society of Tigray en Ethiopie, La coordination des ONG féminines de Guinée et le réseau des caisses populaires du Burkina.²⁰

2.4 COMBAT POUR LA SUPPRESSION DE LA VIOLENCE DOMESTIQUE

La violence est un mal qui affecte aussi bien les hommes que les femmes dans tous les continents et de multiples manières allant de la violence physique, la violence sexuelle, la violence émotionnelle ou psychologique, la violence verbale au meurtre. Mais les femmes sont la frange de la population mondiale la plus atteinte par la violence que leur infligent les hommes. Elles sont vulnérables à divers types de violence à différents moments de leur vie.

Il existe plusieurs termes pour définir la violence envers les femmes, et la différence entre les termes utilisés est le fait des perspectives et disciplines différentes. On parle de « violence familiale »²¹, elle renvoie à toute forme d'abus dans la famille. Ce terme n'est pas aimé des féministes qui pensent qu'il ne montre pas que la violence familiale est le plus souvent perpétrée par les hommes envers les femmes et les enfants. On a préféré « le terme Gender-based violence » qui est la violence liée au genre : cette expression inclue les attitudes méchantes envers les femmes et les jeunes filles à cause de leur sexe, les viols des jeunes filles et des femmes, les abus à l'endroit des femmes, les meurtres, la malnutrition infantile des enfants femelles, les mutilations génitales et l'abus sexuel des enfants femelles. Dans beaucoup de pays, le terme « violence domestique » est utilisé pour désigner l'abus, les violences perpétrées par les anciens ou les actuels partenaires des femmes. En Amérique latine, la violence domestique renvoie à toute violence qui est perpétrée dans la maison, incluant la violence envers les enfants et les vieux²². Dans le cadre de ce travail, nous concevons la violence domestique comme toute violence (verbale, psychologique, physique, sexuelle etc.) perpétrée dans la maison, par les hommes, sur les femmes et les jeunes filles.

La femme africaines, est très vulnérables en temps de paix comme en temps de guerre, pour la simple raison qu'elle est violentée aussi bien dans sa maison qu'au dehors. A la maison, la violence multidimensionnelle qu'elle subit de la part de son partenaire intime a des conséquences sur sa santé mentale, sexuelles, reproductive et physique. Au-delà de sa santé, cette violence est un frein au développement²³. Dans les pays africains, beaucoup d'organisations sont engagés dans la lutte pour la suppression de cette violence, et les femmes sont constituées, elles aussi en réseau.

Au Cameroun

Billé Siké est sociologue et co-fondatrice de l'Association de lutte contre les violences faites aux Femmes/Filles (ALVF). Dans le grand Nord du Cameroun où elle travaille, elle a créé une antenne de l'association et a dressé le portrait des survivantes de mariages précoces

²⁰ <http://www.microfinancement.cirad.fr/cgi-bin/organismes/exelocp1?LOCP=S%C9N%C9GAL&LAN=fr>

²¹ Strauss, MA, Gelles RJ., "Societal change and change in family violence from 1975 to 1985 as revealed by two national survey", *Journal of Marriage and the Family*, 48, 1986, p.465-480

²² Komblit, Al. *Domestic violence : An Emerging health issue. Social Science and Medecine*, 1994.

²³ Les livres qui traitent de la réalité de la violence domestique en Afrique sont nombreux, et de nombreux websites sont créés à ce sujet. Pour avoir une idée de cette réalité, lire par exemple au sujet de la Campagne de Tamar, World Council of Churches, *Ministerial* 103, July 2004 ; Religion and Spirituality, *Agenda* no 61, 2004 ; le website <http://www.agenda.org.za>

ou forcés et de viol. Ce sont des filles âgées de 15 à 25 ans qui, pour la plupart du temps arrivent au Centre Vie de Femmes (CVF) de l'Association de Lutte contre les violences faites aux Femmes : elles sont victimes de mariages précoces et de viols. Sur 91 filles qui arrivent, 90 ont été victimes de mariage précoce et de viol. Lorsqu'elles arrivent, elles sont abandonnées par leur conjoint, analphabètes, démunies, exclues des prestations offertes par le milieu, envoyées en mariage ou en concubinage entre 10 et 15 ans, abandonnées par leur conjoints en état de grossesse ou avec 1,2,3 enfants en charge, mariées sans actes d'état civil, elles n'ont pas d'acte de naissance, pas de carte d'identité, les enfant n'ont pas d'acte de naissance, elles sont violées régulièrement, elles ont épousées leur père, elles sont répudiées régulièrement, elles changent régulièrement de partenaire, elles sont exposées au VIH/SIDA. Leur besoin pratique: entrer en possession de la pension alimentaire après répudiation est impossible, parce que, malheureusement elles ne sont pas couvertes par une loi.

L'ALVF, qui est une association parmi tant d'autres au Cameroun encadre et fait le suivi des femmes/filles victimes de mariages précoces et forcés, ainsi que de viol. Son action se situe au niveau de la femme/fille, au niveau de sa famille et au niveau de la société civile où elle lutte pour l'élaboration des lois adaptées à cette situation là²⁴.

Dans plusieurs pays africains, les femmes sont organisées en association de lutte contre les violences qu'elles subissent. Les associations sont multidimensionnelles, allant des simples réunions de femmes dans les quartiers, dans les villages et les départements aux associations professionnelles.

Dans le Diamaré (un département de la province de l'extrême-Nord du Cameroun), les femmes, à l'occasion de la journée internationale de la femme en 2004, se sont constituées pour faire entendre leur voix dans la ville de Maroua, devant les autorités administratives, religieuses et traditionnelles : après avoir discuté entre elles, elles ont adopté des résolutions qui ont été portées à la connaissance des dits autorités. En substance, l'adoption et l'application effective d'une législation fortement répressive en matière de mariage précoce et/ou forcé, la révision à la hausse de l'âge minimum légal de mariage de la fille de 15 ans à 18 ans, la poursuite de la vulgarisation des droits et devoirs de la femme, la promotion de l'éducation de la jeune fille, l'amélioration du niveau d'accès des femmes pour l'exercice des activités génératrices de revenus à l'effet de réduire sa dépendance économique, source de sa vulnérabilité.

En Angola

En Angola, il existe une association des Femmes Syndicaliste pour la lutte contre la violence domestique et le VIH/SIDA. Le journal *Angola Press Agency* du 2 mai 2007, fait mention des activités des femmes syndicalistes de la province de Uige dans le Nord qui pensent que, combattre la violence domestique c'est garantir l'efficacité ouvrière et le développement rapide du pays. Dans un message adressé à l'Union Nationale de Travailleurs d'Angola (UNTA) à l'occasion de la journée Internationale des travailleurs, ces femmes ont mis l'accent sur la nécessité d'une élévation de la conscience pour la revendication de leurs droits.

²⁴ http://www.sisyphe.org/article.php3?id_article=763

*Au Malawi*²⁵

Un groupe de femmes au Malawi ont créé le « Réseau contre la violence faite aux femmes ». Ce réseau a mis sur le marché un magazine qui a pour vocation de lutter contre la violence dont sont victimes les femmes du pays. Les deux promotrices du projet, Mme Emmie Chanika et Dorothy Kaunda ont baptisé la publication « Rompre le silence ». Ici, il sera question de faire la lumière sur la violence faite aux femmes et aux jeunes filles qui sont, selon elles les principales victimes de la violence conjugale.

En effet, ces femmes, tout en reconnaissant que certains hommes et certains garçons sont victimes de la violence estiment que chaque femme et chaque fille constituent des victimes potentielles de la violence conjugale, du viol et d'un traitement dégradant : des études ont montré qu'au Malawi, et dans d'autres pays d'Afrique, la plupart des actes de violence contre les femmes et les filles l'étaient dans l'intimité des foyers, des familles, des institutions, des endroits censés être des havres de paix. Aussi, remarquent-elles que ceux qui se livrent aux actes de violence sont très souvent ceux qui exercent un pouvoir et une autorité sur les victimes, ou encore ceux qui assument une responsabilité à leur égard. Elles dénoncent aussi, l'utilisation de la culture et de la tradition pour justifier cette violence.

Le magazine qu'elles ont mis sur pied doit leur permettre de remédier à cette situation là: combattre la violence domestique en sensibilisant les victimes potentielles à toutes les formes de violence fondées sur l'appartenance ou sur des pulsions sexuelles, en informant les femmes et les jeunes filles sur leurs droits et en sensibilisant la société à adopter une attitude de tolérance. Mme kaunda, l'une des promotrices de ce magazine est à la tête d'une ONG régionale de défense des droits civiques : « Women and Law in Southern Africa.

Dans d'autres pays: les Femmes d'Afrique Francophone

En Afrique francophone, il existe un grand réseau de femmes dénommé « famafricque », qui travaille dans le domaine de la promotion de la femme. Les femmes d'Afrique francophone ont créé - avec l'appui de ENDA (Environnement et Développement du Tiers Monde à Dakar), le fond francophone des inforoutes à Paris, l'Agence d'information du Tiers Monde à Cotonou et les Penelopes (Agence française d'information des femmes dans le Monde en France- un site web : <http://www.famafricque.org>. C'est le premier du genre en Afrique francophone : son but, renforcer la visibilité et les capacités d'action des femmes actives dans la sous région pour la promotion du développement durable, l'égalité de genre et la paix, et assurer que les contributions et les principales informations utiles aux femmes du monde francophone, notamment en Afrique, soient disponibles en français sur les inforoutes.

Le Cercle des Théologiennes Africaines Engagées

Le Cercle des théologiennes Africaines Engagées regroupe les théologiennes de tous les pays africains et de toutes les religions en Afrique. L'idée de regrouper les théologiennes africaine a été émise par le Dr Mercy Amba Oduyoye, théologienne émérite et ancienne secrétaire Générale adjointe du Conseil Œcuménique des Eglises. La première assise du cercle à Accra avait pour thème « Filles levez-Vous ». Les rencontres sont des échanges des

²⁵ http://www.europrofem.org/contri/2_02_fr/fr-gend/09fr_gen.htm

expériences et la réflexion sur la femme africaine dans la religion et la culture. Le thème débattu lors de la première rencontre résume la préoccupation du Cercle, remettre la femme debout.

Ses objectifs, entre autres, encourager et susciter une étude critique de la pratique de la religion en Afrique, entreprendre des recherches visant à mettre en évidence les facteurs culturels positifs/négatifs des croyances religieuses et des mythes qui affectent et/ou influencent la vie des femmes ou entravent leur développement, publier des ouvrages théologiques écrits par les africaines en mettant l'accent sur la religion et la culture, établir un réseau de communication entre les théologiennes qui ont reçu une formation académique et toutes celles qui pensent que les questions religieuses et culturelles sont vitales pour comprendre la vie des femmes, promouvoir une approche fondée sur le dialogue pour apaiser les tensions religieuses et culturelles en Afrique. Le Cercle est activement engagé dans la lutte contre la violence faite aux femmes, les nombreuses publications en témoignent²⁶. Son combat se situe à plusieurs niveaux : organiser des séminaires internationaux, régionaux, nationaux et locaux, discuter ou débattre des problèmes brûlants des femmes, proposer des solutions, publier, informer, encourager les filles et les femmes à la formation.

La conférence panafricaine qui se tiendra à Yaoundé au Cameroun du 2 au 7 septembre 2007 aura pour thème « la petite fille, la femme, la religion et le VIH/SIDA en Afrique : changer le présent et construire l'avenir ». Les sous thèmes traités porteront, entre autres, sur le mariage précoce, dépasser la violence contre les femmes et la petite fille, les traumatismes: viol, soins dispensés et stratégies d'adaptation, les relations intergénérationnelles et le VIH/SIDA, les conflits ethniques et violences sur les femmes.

2.5. LES FEMMES ET LES ENFANTS DÉPLACÉS

Les personnes déplacées se définissent à deux niveaux : il y en a qui sont déplacées à l'extérieur de leurs pays, elles sont connues comme étant des réfugiées, et les spécifications ou les précisions de leur appellation sont liées au motif de leur déplacement : on pourra ainsi parler des personnes réfugiées de guerre, des réfugiées politique etc. A côté des réfugiés, il y a des personnes qui sont déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDID): ce sont ces personnes là, qui sont forcées ou contraintes de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel à cause des conflits internes et qui n'ont pas franchi les frontières de leur Etat. La vaste majorité des réfugiés et des déplacés en Afrique ont fui la guerre, la misère et la violence de leur région d'origine pour trouver asile dans une autre région de leur pays ou dans un Etat voisin. Avant de fuir, ces personnes ont déjà subi toutes sortes de violences : les membres de leur famille ont été blessés ou tués parfois sous leurs yeux, leurs biens ont été détruits et leurs corps meurtris.

La résolution 1325 du Conseil de sécurité mentionne que les femmes et les enfants font partie de la vaste majorité des personnes qui sont hostilement affectées par les conflits armés. Ils sont affectés comme réfugiés, comme déplacés et sont la cible des combattants et des éléments armés (SCR 1325/2000). Les femmes et les enfants vivent des traumatismes qui détruisent non seulement leur tissu social, mais aussi leur identité, leur dignité et leur estime de soi.

²⁶ Nous donnons ici quelques exemples à titre indicatif : 1) *Femmes Africaines : le pouvoir de transformer le Monde*, Yaoundé, Sherpa, 2002 ; 2) *African Women, HIV/AIDS and Faith Community*, Pietermaritzburg, Cluster Publication, 2003 ; 3) *African Women, Religion and Health : Essay in Honor of Mercy Amba Ewudziwa Oduyoye*, New York, Maryknoll, 2006 ; 4) *Grant me justice : HIV/AIDS and Gender Reading of the Bible*.

Aujourd'hui, à travers le monde, 17 millions de personnes sont forcées à migrer vers un pays tiers et à peu près 25 millions sont déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Quarante-vingt pour cent des réfugiés et des personnes déplacées sont des femmes et des enfants, qui sont particulièrement vulnérables à la violence, et plus particulièrement aux violences sexuelles et aux mauvais traitements. Lorsque les femmes doivent fuir, elles n'en demeurent pas moins exposées à des attaques de tout genre : agressées par surprise et harcelées aux nombreux barrages, elles n'ont pas souvent d'autres choix que de céder aux avances sexuelles des militaires pour obtenir un laissez-passer et parfois même sauver leur vie. Il arrive parfois même qu'elles soient enlevées par des hommes armés et forcées de rester des mois, voire des années, à la merci des miliciens. Le Liberia, la Guinée, le Darfour, la RDC etc. figurent parmi les pays où les déplacements de population liés aux conflits ou à des actes de violence sont les plus préoccupants.

Le combat des femmes

Le combat que mènent les femmes pour venir à bout des déplacements involontaires que leur imposent les troubles dans leurs pays se situe à plusieurs niveaux: celui des femmes qui ne sont pas directement atteintes et celui des victimes sur le terrain, à savoir les déplacées.

Les actions des autres

Les femmes non déplacées, celles qui sont organisées dans des ONG et dans des associations dans les pays africains, en militant pour la paix et pour le développement, travaillent à enrayer ce fléau à la source, parce que le déplacement arrive comme conséquence à l'absence de paix. Ainsi, les objectifs que se fixent toutes les associations et toutes les organisations féminines dont nous avons parlé ci-dessus travaillent à cette fin.

Aussi, celles qui militent dans des organismes internationaux et qui s'engagent à travailler dans les camps des réfugiées s'investissent, dans une certaine mesure, à résoudre de nombreux problèmes que pose cette situation. Par exemple, L'organisation Intergouvernementale pour les Migrations (OIM) agit pour le bien être, pour l'intégration, pour la dignité des migrants dans un cadre politique et légal adapté, et accorde une attention aux besoins des groupes les plus vulnérables comme les femmes et les enfants. Elle met en œuvre des programmes de démobilisation d'après-conflit, de réintégration des soldats et des personnes déplacées. Des pays comme l'Angola, le Rwanda, le Mozambique, la Guinée Bissau, la RDC, ont bénéficié de ces programmes : en Angola, 5000 enfants soldats ont pu être ramenés à leur lieux d'origine et réintégrés. Au Rwanda, elle a favorisé le retour des enfants évacués en Italie pendant le conflit en localisant les membres de leurs familles et en facilitant leur réinsertion dans leur pays. En Ouganda, elle a apporté de l'aide aux femmes et aux enfants enlevés par l'armée de résistance du Seigneur (ARS) du Soudan pour prendre part au conflit ; l'OIM travaille avec la communauté internationale pour organiser le retour, la réadaptation et la réinsertion de toutes les personnes enlevées. A ce niveau, les femmes, en participant activement à la base dans les négociations de paix internationales et nationales à partir de leurs associations, en collaborant avec les organismes internationaux, contribuent à la résolution du problème²⁷.

Il y a aussi une catégorie de femmes qui se sont engagées à œuvrer dans des organismes internationaux, en focalisant leurs actions dans les camps des réfugiées. C'est le cas des sages femmes, les infirmières qui travaillent avec la Communauté Internationale de la Croix Rouge.

²⁷ Pour aller plus loin, consulter http://www.old.iom.int/en/archive/PDF_files/bruxelles_fr_man_01.pdf

Les femmes déplacées, des leçons de courage

Contrairement à certaines idées reçues, les femmes déplacées, ne s'abandonnent pas à leur sort, elles luttent au quotidien pour survivre. Au Nord de l'Ouganda, environ 1,5 millions de personnes, en majorité les Acholi, ont dû abandonner leurs villages et champs pour se réfugier dans les camps des déplacés et y vivent depuis une décennie, en essayant de créer une vie communautaire. Les femmes y apprennent de nouveaux métiers : c'est le cas de Joy, de Peace et Mary. Joy 38 ans par exemple, issue d'une famille d'accoucheuses traditionnelles a appris le métier de sa maman. Dans le camp d'amol où il y a 4000 personnes, c'est vers elles que se tournent les femmes pour les « petits et grands problèmes de grossesses, de violence domestique, de sexualité, d'éducation des enfants. Elle s'est faite formée, avec ses collègues, auprès des sages femmes de la Communauté Internationale de la Croix Rouge du district de Pader. Ces sages femmes leur apprennent à faire des consultations prénatales, leur donnent du matériel pour l'accouchement et leur apprennent à détecter les complications.²⁸ Dans de nombreux camps, elles sont nombreuses qui s'adonnent au travail des champs, au commerce avec les riveraines, ce qui leur permet de résister lorsque l'aide au réfugié n'arrive pas.

Conclusion : Femme et reconstruction de l'Afrique

Les femmes en Afrique peuvent être considérées comme l'ossature de la structure du développement. Elles sont majoritairement agricultrice et sont les principales productrices sur la plan alimentaire : elles vendent les produits agricoles, de l'élevage, font la cuisine pour la famille, cherchent le bois de chauffage, s'occupent des enfants, des malades et des vieux et s'investissent dans des activités productrices de revenus. Leur contribution permet à l'Afrique de survivre. Mais, ce que nous pouvons constater, c'est que dans tout le continent, elles n'accèdent au pouvoir de décision dans tous les domaines et sont contraintes de se battre avec des petits moyens et de petites initiatives. Aujourd'hui, elles sont encouragées à s'investir dans des programmes de développement initiés par les africaines lettrées sous l'impulsion des organismes internationaux. Elles ont pris conscience de la pauvreté de l'Afrique et sont déterminées à la combattre.

Nous allons terminer ce travail avec un extrait de l'hommage rendu aux femmes Attécoubé en Côte d'Ivoire par Alassane Ouattara²⁹. Ces femmes sont, en effet l'image des femmes africaines dans l'ensemble.

Après avoir rappelé les épreuves subies par les femmes pendant la colonisation et depuis le début de la guerre civile, Alassane Ouattara mentionne qu'elles ont su apporter un soutien considérable à leurs époux à leurs frères et à leurs familles, ceci malgré le manque d'emploi, la fermeture périodique des écoles et des universités, le chômage. C'est grâce aux femmes que les ivoiriens sont debout pendant la crise. Le pays, divisé en deux est déchiré et la Côte d'Ivoire compte énormément sur la femme : « Nous allons rendre hommage, de la manière la plus solennelle, aux femmes de Côte d'Ivoire. Notre pays, la Côte d'Ivoire est souffrante. Elle ne va pas bien. Notre chère patrie est déchirée. Elle est partagée en deux. Nous aspirons à la paix. Nous voulons la paix. Et nous voulons la paix. Je sais que les femmes nous l'imposeront d'une manière ou d'une autre. Car derrière tout homme, il y a une femme. Et donc, le destin de la Côte d'Ivoire est entre vos mains. Alors faites en sorte que ce pays retrouve son unité, sa fierté, sa solidarité. Faites en sorte que les uns et les autres se

²⁸ <http://www.icrc.org/fr/femmes>

²⁹ Alassane Ouattara, « Nous devons ensemble reconstruire la Côte d'Ivoire », dans *le Patriote*, du 13/3/2007.

pardonnent, qu'ils acceptent la réconciliation. Que les engagements pour aller à la paix soient tenus ».

QUESTIONS : TRANSFORMATION DES IDÉES EN PROGRAMMES RÉALISABLES

Le constat de la pauvreté de l'Afrique n'est plus à démontrer, ainsi que la lutte que mènent aussi bien les hommes que les femmes pour la survie. Dans le même ordre d'idée, la place importante que la Femme occupe au sein de ce combat pour le développement n'est plus à démontrer, mais une grande question reste: les femmes, et les hommes ont compris, du moins pour beaucoup, que le développement de l'Afrique passe par l'intégration des femmes au niveau des organes de décision multisectoriels, par l'égalité des genres, par la brisure des barrières légales, culturelles et religieuses. Le constat est fait, selon lequel il y a une résistance que l'on observe au niveau de l'application des conventions signées par les Etats, ces Etats africains qui ont le souci de résoudre ce problème lié à la discrimination de la Femme et au développement. Cette situation nous invite à réfléchir en posant des questions qui vont dans le sens de la recherche des blocages qui ne permettent pas de mettre en pratique des résolutions qui ont déjà été prises pour que la participation des femmes au développement soit effective. Aussi sera-t-il important de trouver les moyens de baliser ces blocages là.

- 1) Quelles sont, à votre avis, les structures ou les institutions sensibles des sociétés africaines à partir desquelles le travail de conscientisation doit être fait. Autrement dit, quels sont les institutions dans lesquelles s'enracine la mal de la discrimination envers les femmes ?
- 2) Donnez, dans chacune des structures citées, des idées ou des philosophies développées dans le sens de la marginalisation des femmes.
- 3) Quelle est la part prise par l'Eglise et la culture dans le sous développement de l'Afrique ?
- 4) Citez des arguments que l'Eglise (les Saintes Ecritures), peut utiliser pour remédier à ce problème.
- 5) La lutte contre la discrimination des femmes et pour le développement en Afrique aujourd'hui, est une responsabilité que doit assumer l'homme ? la femme ? L'homme et la femme? Expliquez votre réponse.
- 6) Comment pensez-vous, au niveau de votre foyer, de votre maison (famille) rétablir l'égalité dans les relations entre les sexes ?
- 7) Comment inculquer aux enfants que nous élevons, aux personnes que nous encadrons et avec lesquelles nous avons à faire au travail comme dans la société, la place de l'amour dans les rapports interpersonnels et la notion de la responsabilité mutuelle ?

Bibliographie

1. Alassane Ouattara, « Nous devons ensemble reconstruire la Côte d'Ivoire », dans *le Patriote*, du 13/ 3/ 2007
2. Edmond Jacob, *Theology of the Old Testament*, London, Hodder and Stoughton, 1972,p172-173.
3. Fédération Luthérienne Mondiale, *Les Eglises disent «non » à la violence envers les femmes : plan d'action pour les églises*, FLM, 2002
4. Gerda Lerna, *the creation of patriarchy*, New York, Oxford University Press, 1986.
5. http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2000/mauss/article.htm, en ligne, juillet 2007
6. http://www.afaci.org/activites_annee.php?idan=2, en ligne, juillet, 2007
7. <http://www.agenda.org.za>, en ligne, 28 Juillet 2007
8. <http://www.camerounlink.net/fr/news.php?nid?=27648kat=1&seite=69>, en ligne, juillet, 2007
9. http://www.europrofem.org/contri/2_02_fr/fr-gend/09fr_gen.htm, en ligne 25 Juillet 2007
10. <http://www.famafrique.org>, Juillet 2007
11. <http://www.microfinancement.cirad.fr/cgibin/organismes/exelocp1?LOCP=S%C9N%C9GAL&LAN=fr>, en ligne, juillet 2007
12. http://www.sisyphe.org/article.php3?id_article=763, Juillet, 2007
13. <http://www.tunishebdo.com.tn/article.php?rid=5&id=29277>, en ligne, juillet, 2007
14. <http://www.un.org>, en ligne, Juillet 2007
15. <http://www.un.org/french/pubs/chronique/2004/numero2/0204p13.html>, en ligne, Juillet 2007.
16. http://www.old.iom.int/en/archive/PDF_files/bruxelles_fr_man_01.pdf, en ligne, Juillet 2007.
17. <http://www.icrc.org/fr/femmes>, en ligne, Juillet 2007.
18. Julienne Kavira, « De la violence contre les femmes et les enfants à l'Est de la République Démocratique du Congo : vers une culture de la paix », dans *Ministerial Formation*, 104, January 2005, p24-34.
19. Kornblit, Al. *Domestic violence: An Emerging health issue. Social Science and Medecine*, 1994.

20. Louise Tappa, « Celle par qui le scandale est arrivé ou “la côte d’Adam” : les mensonges d’une lecture patriarcale de la Bible » dans Héléne Yinda, *Femmes africaines, le pouvoir de transformer le monde*, Yaoundé, Sherpa, 2002
21. Musa Dube, « Talitha Cum ! Calling the Girl-Child and Women to life in the HIV/AIDS and Globalization Era », in Isabel Apayo Phiri, et al., *African Women, HIV/AIDS and Faith Communities*, Pietermaritzburg, Cluster Publication, 2003, p.71-93.
22. Religion and Spirituality, *Agenda* no 61, 2004.
23. Strauss, MA, Gelles RJ., “Societal change and change in family violence from 1975 to 1985 as revealed by two national survey”, *Journal of Marriage and the Family*, 48,1986, p.465-480
24. TOB intégrale, 9^{ème} édition, Paris, Cerf, 200, note t, p55.
25. Willy Randin, *femmes sources de progrès Sud : les actes concrets*, Lausanne, Favre, 2004
26. World Council of Churches, *Ministerial* 103, July 2004.
27. World Council of Churches, *Ministerial Formation*, no 104, January 2005.
28. World Council of Churches, *Ministerial formation*, no103, July 2004.
29. World Health organization, *Researching Violence Against Women: A practical Guide for Researchers and Activists*, Washington DC, United States: World Health Organization, PATH, 2005.